



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

CONCOURS EXTERNE ET INTERNE POUR LE RECRUTEMENT DE TECHNICIENS DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

SESSION 2024

SPÉCIALITÉ LIÉE À LA GESTION D'UNE CUISINE COLLECTIVE

Une épreuve écrite d'admissibilité commune aux deux concours qui consiste en l'étude de cas ou d'un dossier technique permettant d'apprécier les qualités de réflexion et le sens de l'organisation du candidat.

(durée de l'épreuve : 3 heures ; coefficient : 4)

L'usage de documents, matériel informatique ou smartphone ne sont pas autorisés.

Questions (20 points)

Question 1-Quels sont les apports de la loi EGALIM 2 au regard de EGALIM 1 ? et sa date de promulgation ? (2 points)

Question 2-Que précise la Loi Egalim 3 ? et sa date de promulgation ? (2 points)

Question 3-Qu'est-ce que la loi Egalim 4 ? (1 point)

Question 4-Quelle est la répartition en pourcentage des trois principaux besoins énergétiques ? (3 points)

Question 5-Qu'est-ce qu'un régime végétalien ? (2 points)

Question 6-Citer les trois micro-organismes présents dans les résultats d'analyses alimentaires. (3 points)

Question 7-Vous devez faire un sauté de bœuf pour 200 personnes : Il est attendu 140 gr de viande cuite en sachant que le bœuf perd 35 % de son poids à la cuisson : Quel est le poids de sauté à commander en grammes et en kilogramme ? En sachant que le sauté de bœuf est à 5,50 € HT le kilo, quel sera le montant TTC de la facture ? (2 points)

Question 8-Vous êtes responsable de cuisine dans votre établissement ; Vous établissez et gérez vos menus, vous produisez 200 couverts par service en liaison froide avec une équipe composée de 7 détenus.

Suite à la promulgation de la loi Egalim 1, votre direction vous demande sous forme de rapport les changements ou évolutions que vous comptez mettre en place. (5 points)